

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 31 MAI 2012

Le conseil municipal a été convoqué le 25 mai 2012 en séance ordinaire, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Construction du restaurant scolaire : choix d'un prêt relais
2. Construction du restaurant scolaire : avenant pour le lot VRD
3. Revalorisation des tarifs municipaux : avis du conseil municipal
4. Personnel communal : approbation du règlement intérieur
5. Service enfance et jeunesse : approbation et modification des règlements intérieurs
6. Constitution d'un groupement de commandes : avis du conseil municipal
7. Services de l'eau et de l'assainissement : avis sur le rapport annuel
8. Dématérialisation : avis du conseil municipal sur la création d'une société publique locale
9. Sécurité des travaux à proximité des réseaux d'éclairage public : délégation au SDEA
10. Participation pour travaux d'économie d'énergie : avis du conseil
11. Admission en non-valeur : avis du conseil
12. Informations et questions diverses.

Etaient présents :

Christine Robillard, François Noblot, Jean-Paul Fauconnet, Jean-Philippe Hass, Françoise Nida, Nancy Molières, Clément Continant, Arnaud Paulet, Denis Philippe, Robert Besançon, Cristelle Chantier, Anne-Marie Frère, Yannick Laurent, Eddy Godon, Patricia Honnet, Ninetta Nuninger, Nicolas Mennetrier, Alain Kanarosky, Geneviève Muller, Anita Pinet

Absents :

Robert Cohen donne pouvoir à Christine Robillard

Après avoir désigné Mr Eddy Godon, secrétaire de séance et approuvé le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 11 mai dernier, le conseil municipal :

- retient la proposition de la Caisse d'Epargne pour un prêt relais subventions et TVA de 500 000 € dans le cadre du financement du restaurant scolaire
- accepte un avenant à passer avec l'entreprise Roussey qui a obtenu le lot VRD correspondant aux travaux d'aménagement extérieur du restaurant scolaire fixé à 9 057.45 €ht. Celui-ci est rendu nécessaire par le fait que l'architecte n'a pas chiffré la totalité des travaux et que la commission ad hoc a souhaité apporté des modifications au projet initial
- arrête les tarifs à appliquer à compter du 1^{er} juin 2012 pour la location de la salle des fêtes, le repas du 14 juillet, le prix de la photocopie et autre services, la prise en charge de chien errant et les concessions dans le cimetière
- approuve le règlement intérieur à appliquer à compter du 1^{er} juin 2012 qui régit les règles de vie du personnel communal et qui a reçu un avis favorable du comité technique paritaire auprès du centre de gestion le 18 avril 2012.
- approuve le règlement intérieur à appliquer au nouveau restaurant scolaire à compter de la rentrée de septembre, et les modifications à apporter à celui du club ados.
- accepte la constitution d'un groupement de commandes entre les communes de la communauté de communes « Seine-Melda-Côteaux », comme en 2009, pour les missions suivantes :
 - entretien du réseau d'eaux pluviales
 - balayage des caniveaux des voies publiques ouvertes à la circulation
 - broyage des banquettes
 - vérification des installations électriques, de gaz, de chauffage, d'appareils de cuisson
 - vérification des aires de jeux et équipements sportifs
 - pose et dépose des illuminations
- prend acte du rapport 2011 établi par les syndicats suivants auxquels la commune adhère :
 - Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable Saint Lyé – Payns
 - Syndicat intercommunal d'assainissement Barberey- St Sulpice
 - Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de la région de Macey
- accepte d'adhérer, à compter du 1^{er} juillet 2012, à la société publique locale SPL –XDEMAT présentée par le conseil général de l'Aube qui fournit des prestations de dématérialisation (contrôle de légalité et marchés publics)
- délègue le SDEA pour gérer le guichet unique à mettre en place pour recenser les réseaux d'éclairage public avant travaux et répondre ainsi aux obligations légales moyennant une redevance de 0.80€ par luminaire

- vote le principe d'une aide de 250 € à accorder aux familles qui souhaitent réaliser des travaux d'économie d'énergie réalisés dans le cadre du programme « habiter mieux » financé par l'Etat.
- accepte sur proposition de Mme la Trésorière de Pont Sainte Marie d'admettre en non-valeur une somme de 9.02 € correspondant à 0.62 € d'erreurs dans la rédaction des chèques et un titre non recouvré d'une somme de 8.40€.

A la fin de l'ordre du jour, il est procédé au tirage au sort des jurés d'assises pour 2013 à partir de la liste électorale.

Informations et questions diverses :

François Noblot :

- Le syndicat de la vallée du Melda a pris la décision de démoustiquer – l'opération va se réaliser d'un jour à l'autre, dès qu'il aura trouvé un prestataire – la dernière démoustication date de 2008 et entraîne une dépense pour la commune de près de 8 000 €
- La commission bâtiments se réunira le 6 juin et ouvrira les plis reçus dans le cadre de la consultation lancée pour les travaux d'isolation de l'ACMSH et de peinture dans les écoles conformément à ce qui a été décidé au budget
- La consultation pour les travaux de voiries est en cours : les réponses sont attendues pour le 15 juin
- La réfection de la façade est de l'école primaire est terminée – reste à réaliser celle de la façade nord de la mairie
- ACMSH : les travaux de peinture sont en passe d'être terminés ainsi que les travaux d'aménagement extérieurs avec un enlèvement des poteaux et une réfection de chaussée à venir
- Il est en attente de devis pour la remise aux normes électriques de la maison située rue Henri Rodin et achetée par la commune

Jean-Paul Fauconnet est en attente d'un devis réclamé au SLA pour un comptage des véhicules à Grange l'Evêque

Jean-Philippe Hass :

- il réunit la commission enfance et jeunesse le 1^{er} juin pour ouvrir les offres reçues dans le cadre de la consultation lancée pour le remplacement des jeux à l'école maternelle
- il fait appel aux élus pour aider le directeur du club ados à encadrer la rando rollers qui aura lieu le 6 juillet dans les rues de Saint Lyé

Françoise Nida informe le conseil que le bulletin de juin est en cours et qu'il sera distribué d'ici la fin du mois

Nancy Molières sollicite les élus pour l'aider au 14 juillet

Clément Continant regrette qu'il n'y ait plus de distributeur de billets à Saint Lyé suite au dernier cambriolage et souhaiterait qu'une réflexion soit menée pour offrir de nouveau ce service aux lyotains. Mr le Maire prend acte mais signale que ce dossier n'est pas de la compétence de la commune. Il a connaissance d'un projet mené par des commerçants.

Robert Besançon à la demande de Mr Le Maire présente un bilan du syndicat d'études et d'aménagement de la vallée de la Seine. Il précise que l'étude qui a été réalisée il y a quelques temps ne permet pas la réalisation de travaux, en raison du montant, et de la suppression de l'aide de l'agence de bassin. Le syndicat va donc se contenter d'effectuer de l'entretien des berges, d'autant que le devenir des syndicats d'aménagement de rivières n'est pas à ce jour connu, compte tenu que le schéma de coopération intercommunale préparé par le Préfet n'est pas terminé. Le syndicat pour minimiser les frais a fait appel à une association de réinsertion « aube environnement ». Celle-ci a commencé le nettoyage mais voit son travail anéanti avec les dernières inondations. L'association met pour une journée 10 personnes à disposition pour un coût de 350 €. Elle rencontre toutefois deux problèmes : coût élevé pour louer des engins, et beaucoup d'arbres se situent sur des propriétés privées, ce qui ne facilite pas leur enlèvement. Cette opération globale est évaluée à 68 000 €

Alain Kanarosky relève comme à chaque fois qu'aucun investissement n'est prévu à Grange l'Evêque pour 2012 et le déplore fortement

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 heures 30.

Le Maire,

Marcel SPILMANN